
Assises 2010

La participation : un impératif pour la cohésion sociale

Les attendus

Les assises du social visent une réflexion décalée. Bien que ne cherchant pas une emprise directe sur la réalité sociale du Canton, elles cherchent néanmoins toujours à entrer dans les préoccupations des différents acteurs (économiques, politiques, sociaux, éducatifs, environnementaux, etc.), mais par des voies inaccoutumées. Après des journées de réflexion sur des enjeux comme la conjonction entre responsabilité et solidarité, la qualité de vie ou les « nouveaux » rapports entre citoyens et État, notre proposition vise à reprendre une thématique qui, sans être nouvelle, s'affirme de plus en plus comme une exigence sociale, à savoir la thématique de la participation. De ce "nouvel" impératif, qu'en dire ?

Juste, pour préciser notre propos, quelques exemples illustrant cette emprise souterraine de la participation dans le quotidien de nos vies. Au niveau social, les intervenants sociaux connaissent bien les difficultés afférentes à l'exigence de responsabilisation des usagers, tant celle-ci se heurte, dans nombre de situations, aux compétences inadaptées des personnes, en termes de participation, à / pour se définir un projet de vie. Au niveau économique, les entreprises se confrontent aux enjeux de participation qui, selon l'aide-mémoire récapitulatif¹ du Secrétariat d'État à l'économie sur les droits et devoirs de participation du travailleur, permet productivité et motivation. Au niveau politique, des études nombreuses et variées ont constaté la lente « agonie » de la participation politique, symbole du repli sur soi, du désinvestissement pour la place publique, du désintérêt pour les Affaires publiques, même si les États-Unis viennent d'apporter un cinglant revers à cette thèse avec une participation et un intérêt pour les élections présidentielles assez exceptionnelles. Et l'agenda 21 vise à semer, au niveau local notamment, quelques graines de participation en incitant chaque membre de la société à participer à l'entreprise de développement durable dans ses dimensions économiques, sociales et environnementales. Au niveau juridique, les nouvelles pratiques valorisent la participation active du condamné dans sa "peine" en vue d'une (ré-)appropriation d'un projet de vie conforme. Au niveau éducatif, la participation constitue, pour ne prendre qu'un exemple, le B.A.BA des relations professeur-e-s / élèves / parents.

La participation apparaît bien, en ce sens, comme une exigence, et ce, dans toutes les sphères de la vie sociale. Et participer, dans ce cadre, c'est aussi bien faire œuvre de citoyenneté que faire œuvre d'intégration, parce que c'est s'intéresser à l'espace public, à la vie de l'être-ensemble.

Mais, première remarque, si la participation, via les votations et autres initiatives populaires, oscille entre sursauts civiques et désintérets majeurs, force est de constater une démobilisation participative à tous les niveaux des sphères de la vie sociale, excepté, peut-être, quand l'enjeu touche de près

1. <http://www.seco.admin.ch/dokumentation/publikation/00009/00027/01520/index.html?lang=fr>. La Loi sur la participation (RS 822.14), loi fédérale du 17 décembre 1993 sur l'information et la consultation des travailleurs dans les entreprises, règle les conditions de participation des travailleurs dans l'entreprise, quelle qu'en soit la taille. L'aide-mémoire rappelle ainsi que la participation des travailleurs a pour objectif de favoriser le dialogue dans l'entreprise et que « des travailleurs bien informés s'identifient plus fortement avec l'entreprise, sont plus motivés et plus productifs. ».

l'individu, autrement dit quand, par sa participation à une action collective ou citoyenne, il vise en fait son seul intérêt privé. Et, deuxième remarque, la participation suppose un certain nombre de compétences inégalement partagées, et renvoie à l'une des inégalités les plus imperceptibles (de l'extérieur) mais aussi les plus tenaces, à savoir les inégalités au niveau de la sphère langagière, c'est-à-dire au plan du pouvoir-dire, du pouvoir-raconter et donc du pouvoir-argumenter. Cette inégalité fondamentale se traduit par une inégalité foncière au plan du pouvoir-participer. Comment participer quand les mécanismes de la discussion, de la narration et de l'argumentation ont été peu, mal ou non intériorisés ?

Contradiction normative donc que l'exigence de participation puisque cette exigence ne se double pas (sauf dans de rares occasions) d'une formation à la participation, que cette participation vise à (a) définir un projet de vie (vie sociale et / ou éducative), (b) prendre part à la définition des actions dans le cadre de l'agenda 21 (vie associative), (c) contribuer à la vie publique (par la votation...), (d) prendre part à la vie de la communauté éducative, ou encore (e) à s'impliquer dans la vie de l'entreprise, pour ne prendre que quelques exemples.

Les Assises du social 2010 se proposent donc d'interpeller ce nouvel impératif de la participation qui s'ajoute à ceux, déjà nombreux, qui scandent le quotidien des personnes. Une interpellation donc de tous les acteurs, à quelque niveau que ce soit, avec, d'un côté, l'accentuation sur les devoirs des membres de la société qui se heurtent à la dimension individualiste des sociétés contemporaines (dimension accentuée par les injonctions au développement de soi, à la réussite personnelle, à la performance et à l'accomplissement ou épanouissement personnel, etc.), et, de l'autre, une contradiction normative qui oublie que toute norme étant construction sociale, sa mise en pratique dépend de conditions sociales d'existence mais aussi de formation (apprendre à penser, apprendre à communiquer, apprendre à argumenter), ne serait-ce que pour pouvoir résister aux tentatives de manipulation, d'où qu'elles viennent. À la contrainte *versus* le devoir moral, à la mobilisation *versus* le retrait, s'ajoute le soutien *versus* la mobilisation.

Une étude sera conduite par la Chaire francophone de travail social et politiques sociales de l'Université pour dégager les tenants et aboutissants de cet appel implicite à la participation et en montrer les enjeux tant sociaux, politiques et économiques, que pratiques.